

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

**STROMITEN CHATS-CHIENS NAINS**

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Un comprimé de 216,5 mg contient :

Substance(s) active(s):

Niclosamide ..... 180 mg

Lévamisole .....(sous forme de chlorhydrate)4 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## **3. Forme pharmaceutique**

Comprimé.

## **4. Informations cliniques**

### **4.1. Espèces cibles**

Chats et chiens.

### **4.2. Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles**

Affections à parasites sensibles au lévamisole et au niclosamide.

Chez les chiens et les chats :

- Traitement des infestations par les parasites suivants :

- Nématodes gastro-intestinaux :

Toxocara canis,

Toxocara cati,

Toxascaris leonina,

Ankylostoma caninum,

Uncinaria stenocephala.

- Cestodes:

Taenia spp,

Dipylidium caninum.

### **4.3. Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à l'un des principes actifs ou à l'un des excipients.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

### **4.5. Précautions particulières d'emploi**

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez les animaux**

Le traitement devra viser la destruction des vers présents dans le tube digestif et interrompre le cycle évolutif de ceux-ci en empêchant la réinfestation post-thérapeutique.

Lors de taeniasis, il est recommandé de mettre l'animal à la diète pendant une douzaine d'heures avant le traitement, et de ne pas le réalimenter pendant les 3 heures suivant l'administration du vermifuge. Pour éviter toute réinfestation, détruire les fèces émises dans les 48 heures suivant le traitement et débarrasser les animaux de leurs puces.

**ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

**iii) Autres précautions**

Aucune.

**4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Rares vomissements lors de la première administration. L'activité spécifique anthelminthique du médicament vétérinaire est associée à une accélération passagère du transit digestif facilitant le rejet des parasites. Il convient donc de ne pas s'inquiéter d'un ramollissement passager des selles émises par les animaux traités.

**4.7. Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte**

Aucun effet tératogène n'a été observé avec le lévamisole chez l'animal de laboratoire (souris, rat et lapin).

L'innocuité de la spécialité n'a pas été étudiée durant la gestation et la lactation. L'utilisation de la spécialité devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

**4.8. Interactions médicamenteuses et autres**

Il est déconseillé d'associer le médicament vétérinaire à tous les organophosphorés inhibiteurs des cholinestérases (comme certains insecticides), aux phénothiazines, à la procaine et à tout autre agent spécifique inhibant la transmission neuromusculaire.

**4.9. Posologie et voie d'administration**

Voie d'administration : orale.

Chats et chiens nains :

180 mg de niclosamide et 4 mg de lévamisole par kg de poids corporel en une administration unique, soit 1 comprimé pour 1 kg de poids corporel.

Une seule administration suffit par traitement.

Le médicament vétérinaire s'administre par voie orale, soit directement en plaçant le comprimé au fond de la gorge, soit en mettant celui-ci dans une boulette de viande. Mettre de l'eau de boisson à la disposition des animaux après administration des comprimés.

**4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes) si nécessaire**

• En cas de surdosage, les signes observés sont ceux résultant d'une stimulation du système nerveux parasympathique : hypersalivation, vomissements, diarrhées, polypnée et ataxie, tremblements, convulsions.

L'atropine permet de diminuer les effets de la stimulation parasympathique par le lévamisole : vomissements et ptyalisme. Les effets centraux du lévamisole et les effets digestifs du niclosamide doivent être traités de manière symptomatique.

#### **4.11 Temps d'attente**

• Sans objet.

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : antiparasitaires internes, lévamisole en association.

Code ATC-vet : QP52AE51.

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

Le lévamisole est un nématodicide de la famille des imidazothiazoles, il correspond à la forme lévogyre du tétramisole. Il est actif sur les vers ronds (ascaris et ankylostomes). Du fait de son mode d'action cholinomimétique par fixation sur les récepteurs de l'acétylcholine, il agit au niveau des ganglions nerveux du nématode entraînant ainsi une paralysie à l'origine de la mort du parasite. Le lévamisole n'a pas d'activité ovicide

Le niclosamide est un anthelminthique cestodicide de la famille du salicylanilide. Il est actif sur les vers plats (cestodes). Il intervient dans le métabolisme hydrocarboné du parasite en bloquant le cycle de Krebs, ce qui se traduit par une accumulation d'acide lactique permettant la lyse des téguments par les enzymes digestives.

#### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Après administration orale, l'absorption du lévamisole au niveau du tube digestif est rapide, le pic de concentration plasmatique est atteint en 2 à 4 heures. Il subit une métabolisation importante au niveau hépatique et est éliminé rapidement et majoritairement par voie urinaire et fécale sous forme de métabolites.

Le niclosamide est peu absorbé au niveau intestinal et est éliminé dans les fèces.

### **6. Informations pharmaceutiques**

#### **6.1. Liste des excipients**

Amidon de blé  
Croscarmellose sodique  
Cellulose microcristalline  
Stéarate de magnésium

## **6.2. Incompatibilités**

Non connues.

## **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

## **6.4. Précautions particulières de conservation**

Pas de précautions particulières de conservation.

## **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Plaquette thermoformée PVC-Aluminium.

## **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

VETOQUINOL  
MAGNY VERNIS  
70200 LURE

## **8. Numéro d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/7622213 9/1982

Boîte de 8 comprimés  
Boîte de 96 comprimés

## **9. Date de première autorisation et de renouvellement de l'autorisation, le cas échéant**

20/10/1982 - 27/09/2012

## **10. Date de mise à jour du RCP**

27/09/2012